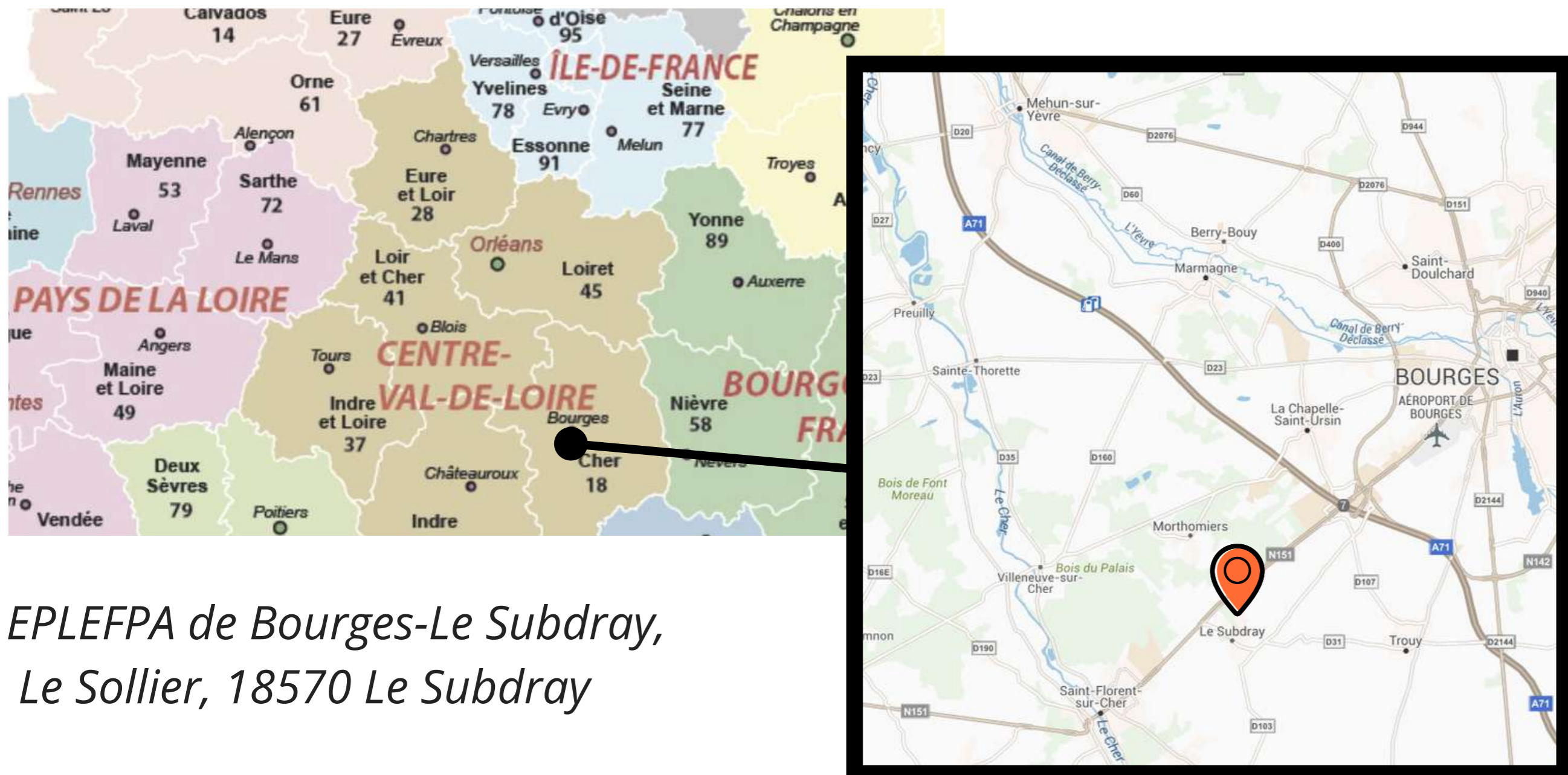




Etablissement public local  
d'enseignement et de formation  
professionnelle agricole  
de Bourges-Le Subdray



Nous situer :



Plus d'informations sur

<http://www.bourges.educagri.fr/outils/les-jardins-du-sollier/>

Pour toute candidature ou demande contactez-nous au:

02 48 69 74 60

TESTEZ  
LE MARAÎCHAGE  
DANS LE CHER

*Les Jardins du Sollier recrutent*



## Testez votre projet d'installation

### Qui ?

**Vous avez un projet d'installation en maraîchage et :**

- Vous avez besoin d'affiner et mûrir votre projet.
- Vous n'avez pas encore trouvé le lieu où vous installer.
- Vous êtes encore en recherche de financements pour votre projet et souhaitez déjà débiter votre activité.
- Vous avez une trésorerie vous permettant de commencer la campagne (Achat de fournitures et matières premières).

### Pourquoi ?

- Etre accompagné(e) dans les étapes de votre installation.
- Tester votre projet d'installation en conditions réelles, durant 1 à 3 ans.
- Démarrer votre nouvelle activité dans un cadre sécurisant.
- Conserver vos droits aux aides sociales précédemment acquis.
- Pouvoir cesser l'activité sereinement si vous décidez de ne pas créer votre entreprise après cette expérience.

### Pour quoi faire ?

- Acquérir les savoir-faire nécessaires à la conduite d'une exploitation en maraîchage.
- Affiner votre business plan.
- Préparer votre installation (foncier, investissements, financements, clientèle...).
- Développer votre connaissance du domaine agricole, de ses organismes et de ses institutions.
- Développer votre réseau professionnel, et votre clientèle.

### Comment candidater ?

**Etape 1 :** Compléter la fiche d'intention de projet (téléchargeable sur : [http://www.bourges.educagri.fr/fileadmin/user\\_upload/Photos\\_et\\_Gifs/Jardins\\_sollier/Fiche\\_intention\\_projet.pdf](http://www.bourges.educagri.fr/fileadmin/user_upload/Photos_et_Gifs/Jardins_sollier/Fiche_intention_projet.pdf))

**Etape 2 :** Contacter l'animateur au 02 48 69 74 60

**Etape 3 :** Se présenter à l'entretien individuel.

**Etape 4 :** Compléter le dossier de candidature.

**Etape 5 :** Présenter son projet devant le jury d'intégration.

### Les Jardins du Sollier, c'est quoi ?

Un lieu où vous pouvez tester votre projet d'installation en maraîchage biologique grande nature.

Solen Angels, une couveuse d'entreprise, assurera l'hébergement juridique, comptable et financier de votre projet.

Une pépinière au sein de l'EPLFPA de Bourges-Le Subdray mettra à disposition d'une serre (500 m<sup>2</sup>), 1ha de surface irriguée de plein champs, le réseau d'irrigation et un accès à l'eau, ainsi que le matériel nécessaire à la production de légumes.

Un accompagnement technique, juridique, comptable sera assuré par les différents partenaires : EPLFPA de Bourges-Le Subdray, Chambre d'agriculture, Solen Angels, IUT de Bourges, Gabb 18, Bio Centre, Addear 18, Pays de Bourges. Nous élaborerons avec vous un plan de formation en fonction de vos besoins.

